



Présents : R. Colson, conducteur des travaux ; X. Deflorenne (SPW), M. Flahaut (Chercha asbl) ; N. Servais, Responsable du Service environnement.

Excusés : Cl. Jossart, Bourgmestre ; Ph. Babouhot, Echevin de l'environnement, P. Dony, Responsable du Service état-civil ; Q. Gillet (Service juridique & secrétaire de la Commission) ; A. Debauche (citoyenne), M. Salien (citoyenne de Chastre).

- Relecture et approbation du PV de la réunion du 15 septembre 2016 : le compte-rendu est approuvé sans remarques.
- Bonnes nouvelles
 - o Les travaux de réfection du mur du vieux cimetière de Chastre commencent cet hiver ; toutes les étapes de validation du projet et de son financement sont passées sans encombre.
 - o 50 sépultures en défaut d'entretien ont été affichées au cimetière de Blanmont : l'objectif (validé en septembre) est de recréer une réserve foncière dans ce cimetière, de mettre un terme à plusieurs chancres, de créer un ossuaire digne de ce nom, etc.
 - o Une séance de photos aériennes a été menée en octobre, et hier encore pour les besoins de la presse. Les photos des cimetières seront bientôt disponibles, vous pouvez en avoir un aperçu sur le site de l'entreprise www.odi.be.
- Cimetière de Chastre

Le travail d'inventaire a été fait par le Chercha, mais il restait à déterminer ce qui présente un intérêt majeur ou mineur, notamment compte tenu de l'état des matériaux. L'objectif est d'identifier ce qui subsistera dans le projet de réaménagement du site.

Il apparaît que les sépultures d'importance historique locale sont à identifier en interne, à défaut d'une importance nationale. Le Chercha pourrait-il faire une proposition de personnalités illustrant l'histoire locale ? Nous pensons à un mandataire politique, un industriel, une personne ayant joué un rôle social, religieux, culturel... S'y ajoutent des sépultures d'intérêt paysager, technique, artistique, etc., sans pour autant être liées à une personnalité. Enfin, l'état actuel du monument a son importance. En conclusion, le croisement de ces trois types d'informations devrait permettre d'identifier :

- 1) Des monuments en bon état, à conserver pour leur intérêt historique et/ou paysager
- 2) Des monuments en mauvais état, à restaurer ou remplacer pour leur intérêt historique, éventuellement artistique.
- 3) Des matériaux en bon état permettant de restaurer à moindre frais des sépultures historiques, ou de petits éléments de décor à conserver (photographies sur céramique, plaques de dédicace, etc.)

Un inventaire photographique sera fait par la Commune cet hiver.

- 2017

Les prochaines dates de réunion pour toute l'année 2017 ont été arrêtées, vous noterez que le programme s'est allégé, avec seulement quatre dates :

- J 23/03 – 14h
- J 18/05 – 14h
- J 13/07 – 14h
- J 21/09 – 14h.